Terre de CAMARGUE
Communauté de Communes

Ensemble

En Terre de Camargue

Journal d'information trimestriel de la Communauté de Communes Terre de Camargue

Aigues-Mortes | Le Grau-du-Roi / Port-Camargue | Saint-Laurent d'Aigouze

4

octobre / novembre / décembre 2009

www.terredecamargue.fr

L'eau

en Terre de Camargue :

du captage au robinet ...

Emploi et C.A.E
p.3

Réglette
mémo tri p.6

RÉSEAU
Bibliothèques
& Médiathèque
p.10

SOMMAIRE

EMPLOI
Aide à l'Emploi
Les élus s'engagent p.3

DOSSIER
L'eau en Terre de Camargue
du captage au robinet
p.4 et 5

Chronique du Tri
Une réglette Mémo-Tri pour Terre de Camargue
La réglette Mémo-Tri p.6
Campagne «propreté» p.7
Actions dans les écoles p.7

Autour de la CCTC
Un nouveau Préfet pour le Gard
Le sénateur du Gard à la CCTC
Rencontre avec la C.C Pays de l'Or p.8

Cadre de vie
Restaurants scolaires p.9
Championnat de France de kayak de mer et pirogue p.9
Grippe A (H1N1) p.9

Zoom
Réseau des Bibliothèques / Médiathèque *p.10*

Culture
Evénements : *Heure du Conte, Concours de nouvelles, Cirque(s) Imagimômes, école taurine p.11*

Travaux en cours
Cantine scolaire, bibliothèque et rond point du stade de St Laurent, travaux d'Aqua-Camargue p.12

Lieux de dépôt :

Offices de Tourisme, Mairies, Bibliothèques des 3 villes, Salle Camargue (Aigues-Mortes), Palais des Sports et de la Culture (Grau du Roi), Capitainerie et Pharmacie de Port-Camargue...

Imprimé sur papier recyclé

Edito
du Président de la CCTC

Depuis la rentrée, des signes positifs permettent d'espérer la relance économique... les élus communautaires préfèrent tout de même garder le cap de la prudence et poursuivre leurs efforts dans l'accompagnement de cette sortie de crise... notamment en s'engageant dans l'***aide à l'emploi par le C.A.E (p.3)***. En effet, six jeunes du Territoire bénéficient désormais de ce dispositif au sein de notre collectivité. Ils sont affectés à l'administration générale, au service des Réseaux ***(Dossier sur l'Eau en Terre de Camargue p.4 et 5)*** et au service Environnement ***(Chronique du Tri p.6 et 7)***. Ce dernier service, toujours plus dynamique, lance la réglette Mémo-Tri (p.6)... N'hésitez pas à vous rendre dans les lieux de retrait proposés ou à nous la demander ! Dans la même logique, la CCTC s'associe aux 3 villes pour lancer une Campagne Propreté afin d'aider les habitants du Territoire dans l'adoption des bons gestes du Tri (p.7).

Et toujours dans une volonté d'ouverture et de coopération, notre journal vous propose désormais une page intitulée ***Autour de la CCTC (p.8)*** afin de vous tenir informés des brèves «institutionnelles» de la rentrée...

Une rentrée pour notre Communauté de communes Terre de Camargue active, avec quelques dossiers techniques complexes et/ou imprévus (comme celui du Centre Aqua-Camargue) mais une rentrée qui se montre également fort riche en ***évènements sportifs et culturels (p.9,10 et 11)*** et prometteuse, avec de nouveaux projets et ***travaux en cours (p.12)***...

Bonne lecture à toutes et tous...et bonne rentrée!

Léopold ROSSO
Président de la Communauté de Communes Terre de Camargue et Conseiller Général du Canton d'Aigues-Mortes

Ensemble En Terre de Camargue

- *Directeur de la publication:* Enry Bernard-Bertrand
- *Comité de Rédaction:* Enry Bernard-Bertrand, Corinne De Zan, Léopold Rosso, cellule communication CCTC
- *Conception, graphisme et mise en page:* Cellule Communication CCTC
- *Photos :* Cellule Communication CCTC, Eco emballage
- *Illustrations:* © AVL2009 (Cellule Communication CCTC)
- *Impression:* Imprimerie Clément - Mauguio, Tél : 04.99.52.52.32
- *Dépôt légal:* Octobre 2009
- *ISSN:* 1967-7073
- *Edité à 18 000 exemplaires*
- *Cellule Communication*

Communauté de Communes Terre de Camargue
12, rue du Port
30220 AIGUES-MORTES
Tél: 04 66 73 91 20
Fax: 04 66 53 81 97
communication@terredecamargue.fr

EMPLOI Aide à l'emploi

Les élus communautaires s'engagent...

Le contrat d'accompagnement dans l'emploi **(CAE)** *est un contrat de travail à durée déterminée, destiné à* ***faciliter l'insertion professionnelle de personnes sans emploi.*** *Ce contrat s'adresse aux employeurs du secteur non marchand. Depuis le 1er juin 2009, dans le cadre du Plan d'action pour l'emploi des jeunes, des* **« CAE-passerelle »** *peuvent être conclus avec des jeunes de 16 à 25 ans révolus, prioritairement dans les collectivités territoriales comme les Communautés de communes, afin de leur permettre d'acquérir une première expérience professionnelle dans des métiers offrant des débouchés dans le secteur concurrentiel.*

Léopold ROSSO, Président de la CCTC et Enry BERNARD-BERTRAND, Vice-Président en charge de la Communication / Personnel et Protocole.

Léopold Rosso, quelles sont les intentions de la CCTC à propos des nouvelles mesures d'aide à l'emploi?

L'emploi est une des mes priorités comme pour les collègues élus qui m'accompagnent. Avec la dégradation de la situation économique, le taux de chômage et notamment celui des jeunes a augmenté. Durant mes permanences, soit en qualité de conseiller général soit de président de la CCTC, je reçois des personnes en grande détresse, et dès notre venue aux commandes de la Communauté de communes, nous avons pris des dispositions pour permettre aux demandeurs d'emploi de longue durée ou bénéficiaires des minima sociaux d'occuper un emploi à la Communauté de communes, en ayant recours aux contrats aidés. C'est ainsi, que les élus ont délibéré et voté depuis avril 2008, la création de 6 postes en contrat d'accompagnement à l'emploi (CAE). A noter qu'une personne a mis un terme avant la fin de son CAE parce qu'elle avait trouvé un emploi durable. Les six personnes actuellement en poste, sont prises en charge par les équipes en place et occupent des emplois dans divers domaines, comme l'entretien des structures communautaires : la piscine, les espaces verts ou les stades, mais aussi dans le secteur administratif et le champ de l'environnement…

En complément de ces mesures, avez-vous d'autres dispositifs ?

Oui, notre engagement s'affirme au travers de deux autres leviers. Pour aider les jeunes à entrer sur le marché du travail, le conseil communautaire a, premièrement, modifié ses modalités d'accueil des étudiants de l'enseignement supérieur en stage, en se calquant volontairement sur les mesures applicables à l'Etat, mesures plus gratifiantes, qui portent la rémunération à 30% du SMIC si le stage est d'une durée supérieure à deux mois. Deuxièmement, nous avons mis en place l'apprentissage, modestement certes, il est vrai que nous avons ouvert qu'un seul poste, mais il faut bien commencer. En tant qu'ancien pédagogue, transmettre un savoir-faire, faire découvrir un métier, sont des actions qui me tiennent à cœur. Formation et activité professionnelle me semblent être la clé de voute pour une meilleure préparation à l'emploi. Il est souvent demandé de l'expérience pour travailler mais pour avoir de l'expérience, il faut avoir travaillé! L'apprentissage me semble donc être une réelle passerelle pour trouver un emploi. L'apprenti que nous avons recruté pourra acquérir une formation diplômante, un brevet de technicien supérieur, en matière de gestion des réseaux humides, avec une découverte du milieu professionnel dans lequel il pourra mettre en application ses savoirs théoriques.

En ce qui concerne les contrats d'accompagnement à l'emploi Passerelle ?

Ce nouveau dispositif mis en place par le secrétaire d'Etat chargé de l'emploi, Laurent Wauquiez, fait partie des mesures du plan pour l'emploi des jeunes présenté en avril. La nouvelle génération de CAE est beaucoup plus centrée sur les besoins du secteur privé et doit garantir aux jeunes un emploi à la sortie. De ce fait, les collectivités doivent, en amont des recrutements, définir le mieux possible les missions confiées aux jeunes, en fonction de leurs besoins, mais aussi en prenant en compte les besoins des entreprises locales avec l'aide de Pôle emploi et parfois de la mission locale. Si nous nous employons à proposer de vrais postes aux jeunes en insertion, leurs créations ne sauraient cependant pourvoir les postes vacants. Le but comme le prévoit le dispositif est qu'à la fin du contrat, d'une durée d'un an, le bénéficiaire trouve un emploi qualifié dans le secteur marchand.
Quoi qu'il en soit, notre collectivité exerce, par les mesures mises en place au sein de la Communauté de communes Terre de Camargue, un «devoir civique», essentiel en cette période difficile. Et si au bout, se concrétise un recrutement définitif, alors le challenge sera doublement atteint.

Pour quel public ?

Les personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi. C'est aux services de Pôle emploi (nouvelle institution issue de la fusion de l'ANPE et des ASSEDIC) qu'il appartient de prescrire ce contrat.

Pour en savoir plus ...

Maison de l'Emploi et de l'Entreprise, 13 rue du Port, 30220 Aigues-Mortes.
Tél : 04.66.53.61.38
http://www.travail-solidarite.gouv.fr
http://www.pole-emploi.fr

DOSSIER

L'EAU en Terre de Camargue

du captage au robinet !

Avant de couler saine et limpide à votre robinet, l'eau doit être pompée, traitée, stockée, distribuée… Un travail qui nécessite d'importants moyens humains et techniques.

Ces services de l'eau et de l'assainissement sont de la compétence de la Communauté de Communes Terre de Camargue qui confie la gestion quotidienne à une entreprise spécialisée : la Sdei (Société de distributions d'eau intercommunales).

1 CAPTER

Station des Baisses- Captage d'Aimargues

L'eau provient du captage des «Baisses» à Aimargues. Cette ressource souterraine constitue le réservoir aquifère de la plaine Vistre -Vidourle. L'eau est pompée au moyen de 3 puits (de 15 à 17 m de profondeur). Pour compléter et faire face à l'afflux touristique, de l'eau est achetée en complément au Bas Rhône Languedoc.

2 TRAITER

Traitement des pescides - Aimargues

L'eau fait l'objet d'une filtration sur charbon actif protégeant l'eau de la présence éventuelle de pesticides et de turbidité. Ensuite, le chlore - ajouté en petite quantité - est indispensable pour préserver la qualité sanitaire de l'eau tout au long de son cheminement.

3 STOCKER

Château d'eau du Grau du Roi

4 réserves représentent une capacité totale de stockage de 5 000 m^3. Elles assurent la pression de l'eau au robinet, permettent de garantir une continuité de l'approvisionnement et constituent une réserve en cas d'incendie.

Bénéficier d'une eau courante de qualité à domicile, 24h/24, 7 jours/7, quels que soient l'emplacement de sa maison et l'étage où l'on habite, résulte d'un ***service rendu par la Communauté de Communes Terre de Camargue et Sdei****. Il permet l'acheminement, le traitement et la dépollution d'un bien essentiel à un prix maîtrisé.*

Décomposition du prix

Pour une consommation annuelle de 120 m3, votre dépense sera de 263.96 €TTC, dont :*
- 35 % pour l'alimentation en eau potable
- 43 % pour les activités de dépollution
- et 22 % pour les taxes et redevances.

** 120m^3 est la consommation annuelle de référence pour une famille de 4 personnes établie par l'INSEE.*
Cette consommation sert de base au calcul du prix moyen du m^3 et à toute comparaison – tarifs juin 2009.

Pages rédigées avec l'aide précieuse de Sophie Molina, chargée de communication SDEI. Crédits Photos : SDEI.

Le rôle des différents partenaires

La Communauté de Communes Terre de Camargue

Maître d'ouvrage, elle décide de la gestion et des investissements. Propriétaire des infrastructures (réseaux d'eau et d'assainissement, château d'eau, station d'épuration…), elle réalise les travaux et veille à la mise en œuvre de la réglementation.

Sdei (Société de distributions d'eau intercommunales)

La CCTC a choisi de faire appel à la Sdei pour la gestion quotidienne des installations: entretien et maintenance des installations, réparation des fuites sur les réseaux d'eau et d'assainissement, suivi de la qualité de l'eau, service clientèle (relevé des compteurs, facturation et encaissement, suivi des comptes clients, information…), service d'urgence 24h/24, 365 jours par an…

P. Blatière, Directeur du Pôle Technique et Environnement, P. Barcelo, secrétaire et J-P Cublier, 1er Vice-Président en charge des Réseaux et Travaux.

4 DISTRIBUER

Lors de son voyage dans les 216 kilomètres de canalisations de la CCTC, l'eau reste sous surveillance constante... Chaque année, environ 3 millions de mètres cubes sont consommées.

5 DEPOLLUER

Station d'épuration du Grau du Roi

Les eaux usées (vaisselle, lessive, toilettes…) doivent être dépolluées avant d'être rejetées dans la nature. Elles sont ainsi collectées dans près de 144 km de canalisations et acheminées à la station d'épuration de la CCTC, située au Grau du Roi.

La qualité de l'eau

L'eau fait l'objet d'une réglementation européenne et nationale stricte. Sa qualité est surveillée suivant 54 paramètres. Chaque année de très nombreuses analyses sont réalisées, de la source jusqu'au robinet, sur l'ensemble de la Communauté de Communes Terre de Camargue.

Par exemple ***en 2008, 305 prélèvements*** *ont été menés par :*

- les services départementaux du ministère de la Santé (Ddass).

- Sdei, en charge de la gestion quotidienne de notre service d'eau potable,

L'ensemble des analyses est ***conforme à la réglementation en vigueur.*** *La nappe dans laquelle est pompée notre eau est sensible aux produits phytosanitaires utilisés dans la plaine. Pour protéger durablement la qualité de l'eau du robinet, la station des Baisses est équipée d'une unité de traitement sur filtre à charbon actif en grain depuis juillet 2008. Le filtre retient non seulement les éventuels pesticides, mais procure aussi à l'eau un meilleur gout pour le confort des consommateurs.*

Consommation : soyons ecol'eau!

L'eau est un bien essentiel à la vie que nous devons protéger pour nous et pour les générations futures. Pour agir ...

Traquons les fuites !

Fuites d'eau cachées, dégâts des eaux, installation défaillante… peuvent être sources de surcoûts et de gaspillage.

- Un robinet qui fuit en goutte à goutte = jusqu'à 4 litres par heure
- Une chasse d'eau qui fuit = jusqu'à 80 litres par heure

Pour repérer une fuite

- Tendons l'oreille afin de déceler un éventuel goutte à goutte.
- Pour les fuites qui ne s'entendent pas, faites le test anti-fuite. Il consiste à comparer les chiffres inscrits au compteur le soir puis le lendemain matin (attention à ne pas consommer cette nuit-là : pas de machine à laver). Si ces chiffres ont évolué, c'est le signe qu'il y a bien une fuite.
- Lors de son passage, le releveur Sdei vous signale toute consommation anormalement élevée.

Qualité : quelques astuces!

Pour le goût…

Lavez et rincez soigneusement vos carafes... Pour enlever le tartre, frottez avec du vinaigre.

Faites couler… et récupérez !

Pendant vos vacances, l'eau stagne dans vos canalisations. A votre retour, faites couler l'eau quelques instants afin de renouveler l'eau de vos canalisations. Pour ne pas gaspiller cette eau, arrosez vos plantes !

La réglette Mémo Tri©

La CCTC lance le Mémo Tri disponible à partir du 2 Novembre*

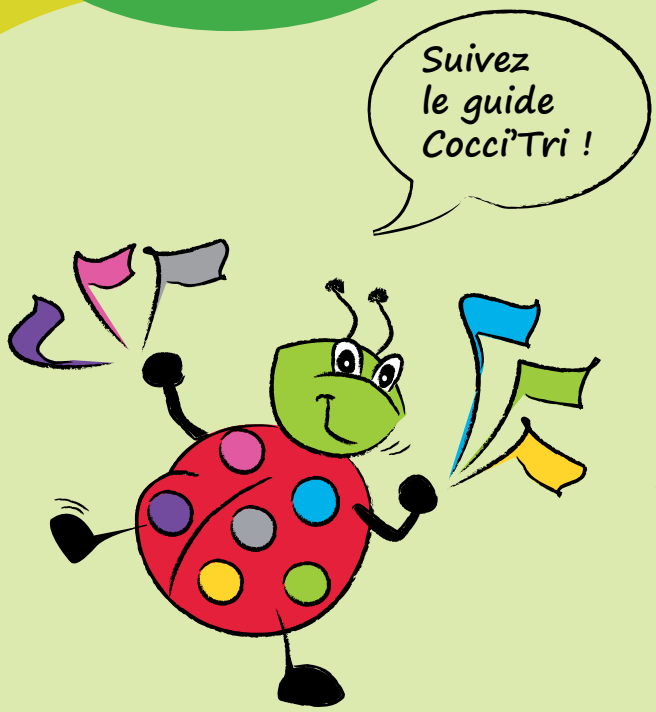

La réglette est composée d'une bande de papier de 6,5 cm sur 30 cm sur laquelle sont inscrits plus d'une centaine d'objets de la vie courante classés par ordre alphabétique. Cette bande de papier glisse à l'intérieur d'un «fourreau» (6,5 x10cm) percé afin de laisser apparaître le résultat de la recherche..

Dans l'exemple ci-dessous, nous pouvons voir que le film plastique se jette dans le Bac pour Ordures Ménagères et les gravats s'amènent en déchetterie.

La réglette se plie en 3 et est équipé d'un aimant sur le verso du fourreau afin de pouvoir être fixée sur un support métallique dans votre cuisine (réfrigérateur, hotte...)

La réglette Mémo Tri ©, c'est un nouvel outil :

- **PRATIQUE** et simple d'utilisation permettant d'identifier les consignes de tri d'objets de la vie courante en un coup d'oeil
- **PEU ENCOMBRANT** (6,5x10 cm plié et 6,5x30 cm déplié)
- **MALIN** (avec aimant intégré)

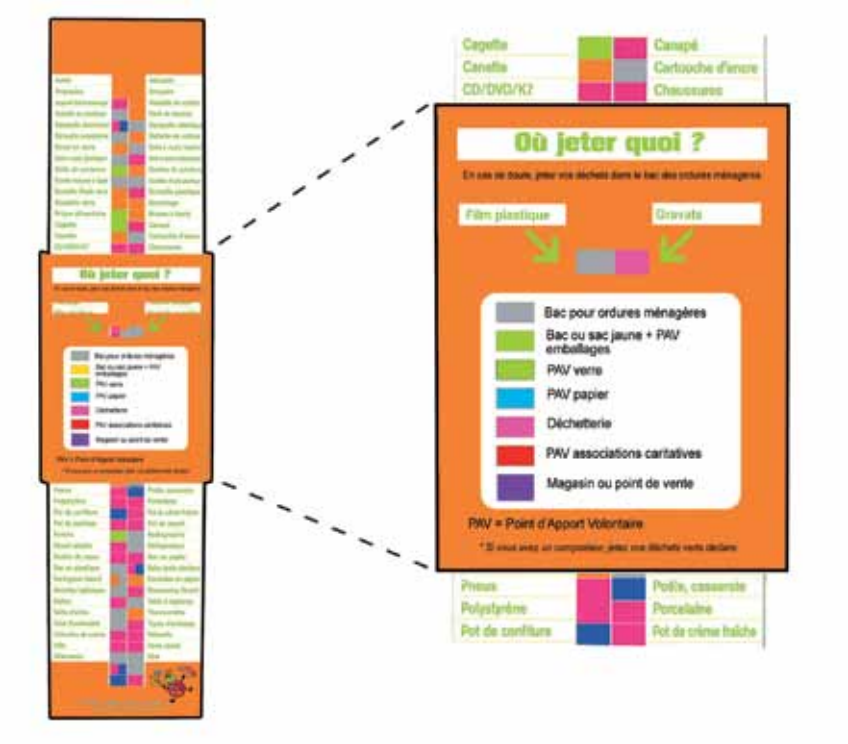

Réglette dépliée (face intérieure)

Détail du fourreau coulissant

* Où retirer votre réglette ? (service gratuit)

- Accueil de la CCTC (13, rue du Port, 30220 AIGUES-MORTES)
- Mairies
- Offices de Tourisme
- Centre Aqua-Camargue
- Bibliothèques du Grau du Roi et de Saint Laurent d'Aigouze, médiathèque d'Aigues-Mortes
- Déchetteries et points propres des 3 villes
- Capitainerie de Port-Camargue...

Si vous êtes dans l'impossibilité de vous déplacer, veuillez nous contacter au 04 66 73 91 28, nous vous indiquerons le point de retrait le plus proche ou un ambassadeur de tri prendra rendez-vous avec vous.

ECO EMBALLAGES

La réglette Mémo-Tri a été co-financée par la CCTC et Eco-Emballages et réalisée par le service Environnement, la cellule Communication et la société Editions & Cie.

Campagne Propreté

La CCTC s'associe aux 3 mairies du Territoire (Aigues-Mortes, Le Grau-du-Roi /Port-Camargue et Saint Laurent d'Aigouze) pour lancer une campagne d'affichage sur le thème des dépôts d'ordures et d'encombrants non conformes à la législation. En effet, beaucoup de gens ignorent encore que le dépôt «sauvage» est passible d'amendes, et les points tri sont trop souvent encombrés par des déchets non conformes... Adopter les bons gestes, c'est : utiliser les containers adaptés, trier ses déchets et prendre la peine d'aller en déchetterie au besoin...

Actions dans les écoles : c'est reparti !

Depuis 2000, La CCTC propose des actions de sensibilisation sur le Tri sélectif en direction des classes de CM1. En 2008-2009, un ambassadeur du Tri de la CCTC s'est rendu auprès des écoliers du territoire afin d'animer des interventions pédagogiques en classe. La formule propose aux enseignants de consacrer la matinée à une partie **théorique** (sur les déchets et le tri sélectif), tandis que l'après-midi se veut plus **ludique** (jeux issus de la malle Rouletaboule).

La CCTC amène également les élèves en bus jusqu'à Lunel Viel pour la visite du centre de valorisation énergétique des déchets ménagers (incinérateur) **OCREAL**. Sur place, les enfants sont accueillis par une animatrice et visualisent un documentaire sur la construction de l'usine, les enjeux de l'incinération et la valorisation de la combustion des déchets en électricité. Invités ensuite à visiter la salle de contrôle, ils peuvent «contempler» avec stupeur la fosse de déchargement des déchets…véritable « montagne » de déchets.

Visite d'Ocréal par les enfants des écoles

Vous êtes enseignant et ce type d'intervention vous intéresse? Contactez-nous au 04.66.73.13.65 ou au 91.30

UNE QUESTION ? Le service Environnement de la Communauté de Communes Terre de Camargue est à votre écoute, pour commander vos bacs, les réparer et pour vous aider dans vos gestes au

04 66 73 91 28

Un nouveau Préfet pour le Gard...

Depuis le 24 août 2009, le Gard a un nouveau Préfet : **Hugues BOUSIGES**, 61 ans, jusqu'alors en poste dans les Pyrénées-Orientales. Parmi les priorités affichées du grand commis de l'Etat, se trouvent le relance économique, le soutien à la viticulture et à l'arboriculture, la relance du logement social et des quartiers sensibles, la sécurité dans tous ses états (inondations, délinquance, drogues et toxicomanies, violences routières...) ainsi que la santé, avec la préparation du plan de lutte contre la pandémie de grippe H1N1.

Le Préfet a également déclaré souhaiter mettre son expérience au service de l'Etat, via la mise en oeuvre de sa réforme et le mouvement de regroupement des collectivités locales.

Le sénateur du Gard reçu à la CCTC

Le mercredi 12 août, le Sénateur du Gard, Jean-Paul FOURNIER s'est rendu à la Communauté de Communes Terre de Camargue. Après un mot de bienvenue de Léopold Rosso, Président de la Communauté et Conseiller général du canton d'Aigues-Mortes, Jean-Paul Fournier a communiqué sur les différents projets gouvernementaux, dont notamment celui de la réforme des collectivités territoriales. Ce fut l'occasion d'évoquer la création des conseillers territoriaux (conseillers mi généraux/mi régionaux) avec un mandat de 6 ans, le regroupement de Départements, l'organisation des compétences des collectivités territoriales et le développement de l'intercommunalité, entre autres. A cet effet, Etienne MOURRUT, Député-maire du Grau du Roi s'est félicité des actions communes menées avec le Sénateur, qui par leur portée, ont gagné en efficacité auprès des ministères. Le projet de la suppression de la taxe professionnelle a été également abordé et les élus ont posé beaucoup de questions sur les solutions de substitution. A l'issue de cette rencontre avec les élus locaux du canton, les deux parlementaires et L ROSSO ont accueilli une délégation de producteurs de fruits et lui ont confirmé la venue dans le Gard, de Pascal VINE, Directeur de Cabinet du Ministre de l'Agriculture, pour traiter la situation grave que connait ce secteur d'activité.

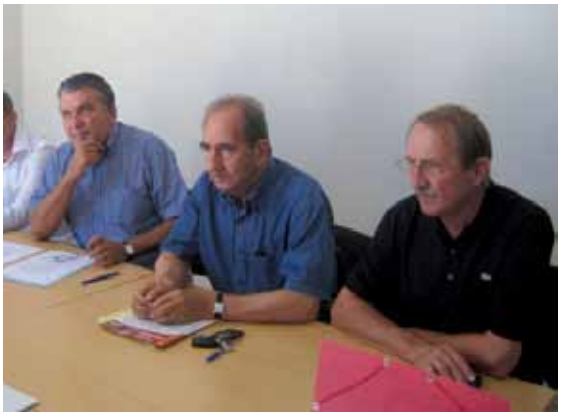

(de gauche à droite) : J-P FOURNIER, Sénateur-Maire de Nîmes, E. MOURRUT, Député -Maire du Grau du Roi et L. ROSSO, Président de la CCTC et Conseiller Général du Canton d'Aigues-Mortes.

Rencontre avec la C.C du Pays de l'Or

Fin juin, Michel Laserges, Vice-Président délégué à l'Environnement du Pays de l'Or présentait au Président de la CCTC Léopold Rosso, accompagné d'élus les conteneurs de tri sélectif enterrés et installés aux accès des plages de Palavas, de Carnon et de la Grande-Motte... Les élus ont ainsi pu débattre librement de cette opération et des contraintes techniques et budgétaires liés à une telle initiative (coût total approximatif : 1,5 million d'Euros). Les élus de la CCTC, se sont montrés curieux de cette opération, même si, comme l'a souligné Léopold Rosso, la compétence du nettoyage des plages ne relève pas directement de la CCTC mais des communes... et ont souhaité à leurs voisins un franc succès en attendant d'en savoir plus à la rentrée sur leur rendement... à suivre.

La **Maison de l'Emploi** devient Maison de l'Emploi et de l'Entreprise

La Communauté de communes Terre de Camargue s'est associée aux 2 autres Communautés de communes voisines Petite Camargue et Pays de Sommières pour constituer la Maison de l'Emploi et de l'Entreprise du Pays Vidourle Camargue (MDEE). Afin d'assurer un maillage territorial efficace pour tous les habitants du Pays Vidourle Camargue, 3 antennes «emploi» sont d'ores et déjà à votre disposition : une à Vauvert, une à Sommières et une à Aigues-Mortes. L'ancienne Maison de l'Emploi, gérée jusqu'à présent par la CCTC devient donc désormais l'antenne d'Aigues-Mortes de la MDEE (13 rue du Port). Quant à la MTS (Maison du Travail Saisonnier, quai Colbert au Grau du Roi) elle intègre également la nouvelle MDEE.

Contact MDEE Aigues-Mortes : 04 66 53 61 38
Maison du Travail Saisonnier : 04 66 53 64 23

La nouvelle équipe de la Maison de l'Emploi et de l'Entreprise à Aigues-Mortes

SANTE / PREVENTION

Grippe A (H1N1) : l'affaire de tous !

Alors qu'une seconde vague de pandémie grippale A (H1N1) est annoncée pour cet automne, la France se prépare à faire face à cette menace. Du ministère au simple citoyen, en passant par les mairies, les collectivités loclaes et les préfectures, la mobilisation s'organise...

Sachant qu'une situation de pandémie peut conduire à un ralentissement important de l'activité du fait de l'absentéisme et afin de prévenir les modalités de fonctionnement en conditions dégradées, le plan national «pandémie grippale» a demandé aux entreprises et aux administrations de s'organiser pour répondre aux besoins de la population et d'élaborer un plan de continuité des activités (P.C.A). C'est ainsi, que la CCTC a formalisé son P.C.A qui consiste à prendre des mesures d'organisation pour permettre la poursuite d'une activité, comme le ramassage des ordures, la fabrication des repas et sa distribution dans les écoles, tout en protégeant le personnel présent sur les lieux de travail en prévoyant des mesures «barrière», avec notamment des règles très strictes d'hygiène.

SPORTS

Championnat de France de kayak de mer et pirogue polynésienne

Fin août, au Pradet (dans le Var) a eu lieu la finale des Championnats de France de kayak de mer et pirogue polynésienne 2009 qui réunissait plus de 500 kayakistes et piroguiers y compris des départements d'Outre-mer.
Plusieurs compétiteurs du Kayak Club Terre de Camargue, auquel la CCTC accorde son soutien financier et logistique, participaient... Sur le bassin de compétition, le vent mistral était au rendez-vous (force 6 à 7) accompagné d'une houle d'un mètre mettait nos athlètes à rudes épreuves sur un parcours de 22km au large de Toulon. Malgré les conditions météorologiques difficiles, les athlètes ont réussi à tirer leur épingles du jeu dans plusieurs catégories : Vice-Champion de France en kayak monoplace (Nicolas Lambert à gauche de la photo), Médaillé de Bronze en pirogue monoplace vitesse, Médaillé de Bronze et la 9ème place en kayak biplace...

Nicolas Lambert (à gauche), Vice-Champion de France

RESTAURATION

Inscriptions scolaires à la cantine

Grau du Roi/ Port-Camargue

• Ecole Maternelle Deleuze et élémentaire Le Repausset-Levant : lundi 8H-12H 13H30-16H30 / mardi 8H-12H / jeudi 8H11H 13H30-16H30 à la Vie Scolaire service Enfance et Education. Tél : 04.66.71.71.55
• Ecole Maternelle Port-Camargue Tabarly: tous les mardis de 8H30 à 11H30 et 13H30-16H sur place. Tél : 06.72.99.31.64

Aigues-Mortes

• Ecole Maternelle et Elémentaire Charles Gros : lundi, mardi, jeudi et vendredi 7H30-11H et 13H30-16H30 au restaurant scolaire C. Gros. Tél : 04.66.53.83.13
• Ecole Maternelle Gambetta : lundi, mardi, jeudi et vendredi 7H30-9H15 au restaurant scolaire Gambetta. Tél : 06.32.65.82.36
• Ecole Maternelle et Elémentaire Séverin : lundi, mardi, jeudi et vendredi 7H30-11H et 13H30-16H30 au restaurant scolaire Severin. Tél : 04.66.88.45.83

Saint Laurent d'Aigouze

• Ecole Maternelle et élémentaire Chloé Dusfourd sur place : Lundi, mardi, jeudi et vendredi 8h00-16H30. Tél : 04.66.88.86.64

Pôle Cadre de Vie / Service Culture

ZOOM Le réseau bibliothèques/Médiathèque

Santiago Condé, Vice-Président délégué à la Culture et aux Sports et Christine Pala, directrice de pôle Cadre de Vie

Depuis 2001, la gestion et le développement des bibliothèques du Grau du Roi et de Saint Laurent d'Aigouze ainsi que de la médiathèque d'Aigues-Mortes ont été confiés à la Communauté de communes Terre de Camargue pour permettre une harmonisation et un regroupement des moyens mis au service du livre et de la lecture publique. **Garantir à chacun un égal accès à la culture et favoriser l'accès aux livres** et à la lecture publique fait parti des objectifs que la CCTC a à coeur de développer sur le territoire.

Médiathèque d'Aigues-Mortes

31, Bd Gambetta (entrée rue Sauze Arsenal)
tél: 04.66.53.68.16
multimédia : 04.66.53.77.27

Médiathèque d'Aigues-Mortes / Secteur Adulte

Médiathèque d'Aigues-Mortes / Secteur jeunesse

Bibliothèque du Grau du Roi

Palais des Sports et de la Culture
Allée Victor Hugo
Rive gauche
tél: 04.66.53.04.63

Bibliothèque du Grau du Roi - Port Camargue Secteur Adulte

Bibliothèque du Grau du Roi - Port Camargue / Secteur jeunesse

Bibliothèque de Saint Laurent d'Aigouze

Bungalow devant l'école
Bd A. David Neel
tél: 04.66.53.90.51

Bibliothèque de Saint Laurent d'Aigouze Secteur Adulte

Bibliothèque de Saint Laurent d'Aigouze Secteur Jeunesse

S'inscrire

Les 3 bibliothèques fonctionnant en réseau, l'inscription donne accès aux ouvrages des 3 sites.

Il vous suffira de fournir un justificatif de domicile et un justificatif d'identité et de remplir sur place une fiche d'inscription.

TARIFS (individuels)

Publics	Prestations	Tarifs annuels
Jeunes (-18 ans)	Livres et revues	gratuit
Adultes	Livres et revues	6,50 €
Saisonniers jeunes et adultes	Livres et revues	6,50 €
Adultes et jeunes à partir de 14 ans. MEDIATHEQUE	Livre, revues et CD	16,50 €

Recherche de documentation et Réservations en ligne

Accès au serveur de recherche documentaire et de réservation par :

www.terredecamargue.Fr

Portage de livres à domicile

Les bibliothécaires se déplacent chez vous à votre demande. Contactez-nous pour en savoir plus sur ce service réservé aux personnes de plus de 65 ans, à mobilité réduite ou dont l'état de santé empêche momentanément la mobilité.

Autres services...

N'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus sur ■ Nos horaires ■ Les prochaines «heures du conte» organisées à la Bibliothèque du Grau du Roi et à la Médiathèque d'Aigues Mortes ■ Le comité de lecture du Grau du Roi (3ème jeudi du mois au Grau du Roi) ■ Les diverses manifestations mises en place (concours de nouvelles, expositions temporaires etc.)

Bibliothèque - Grau du Roi

L'heure du Conte : en route à partir du 7 octobre !

Tous les mercredis (sauf ceux des vacances scolaires), la bibliothèque du Grau du Roi accueille les enfants du canton pour l'heure du conte... Cette année, le thème abordé sera celui des 5 continents et du voyage. Renseignements : 04 66 53 04 63.

Réseau des Bibliothèques / Médiathèque

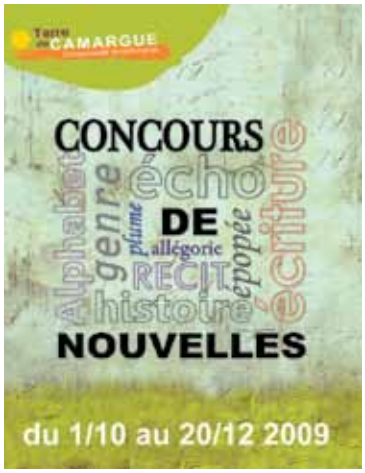

Le réseau des bibliothèques-médiathèque de la Communauté de communes Terre de Camargue sous l'impulsion de son Atelier de lecture du Grau du Roi, organise un premier concours de nouvelles. Le réglement est disponible à l'accueil des 3 bibliothèques ou par mail sur demande :

- bibliotheque.legrauduroi@terredecamargue.Fr
- mediatheque.aiguesmortes@terredecamargue.fr
- bibliotheque.saintlaurentdaigouze@terredecamargue.fr

Les manuscrits devront être déposés avant le 20/12/09 et les lauréats seront récompensés par des bons d'achat en librairie, des tee shirts et des livres lors d'une cérémonie au printemps 2010.

La Communauté de communes a fait son CIRQUE(S) à St Laurent les 26 & 27 septembre

Une série de 5 représentations circassiennes gratuites a été proposée aux habitants du Territoire par la CCTC en partenariat avec Pôle Cirque Languedoc-Roussillon, le CG30 et la Région LR lors du dernier week end de septembre. Les 3 spectacles réservaient de belles surprises aux enfants du territoire... et notamment l'occasion de se familiariser avec un cirque plus contemporain.

intérieur du Chapiteau installé face au gymnase

Ecole de Raseteurs : c'est parti!

Le 25 mars, l'école de Raseteurs ***«Terre de Camargue»*** sous l'égide de la Communauté des Communes Terre de Camargue a été crée. Présidée par Armand Pellissier et dirigée par Daniel Simeon, cette école regroupe des raseteurs de renom qui encadrent les jeunes apprentis, tel Cyril Garcia, entraîneur fédéral. En plus d'être un centre d'apprentissage, cette structure permettra de sceller des liens taurins entre la jeunesse et les communes participant à ce projet. Ainsi les jeunes gens du Territoire ont désormais à leur disposition une structure adéquate pour donner cours à leur *afición* et devenir, qui sait, de grands raseteurs! Inscriptions: 04 66 51 12 12 ou 06 50 73 81 69.

Une grande histoire du Rock'n'roll

Collège d'Alzon au Grau du Roi

Dans le cadre du programme des actions culturelles 2009 organisées par le Conseil Général du Gard et la Bibliothèque Départementale de Prêt, la CCTC accueillera, par l'intermédiaire de sa Médiathèque à Aigues-Mortes, le 16 octobre, la tournée ***Une grandiose histoire du rock'n'roll***, création du Grand Théâtre Tilhomme, en direction du public des collégiens du Territoire. Le collège d'Alzon a souhaité inscrire 2 classes de 3ème à participer à cette opération.

Imagimômes

Du 25 octobre au 2 novembre

Comme les autres années, tous les jours, des spectacles et des ateliers gratuits... à destination des enfants du Territoire, avec une nouveauté cette année : un coin lecture avec BD et albums à lire sur place!

Attention : les spectacles ayant lieu sous chapiteau nécessitent réservation (le matin, dans la cour de l'école).

TRAVAUX en cours

CANTINE SCOLAIRE / ST LAURENT

L'appel d'offre concernant la mission de maîtrise d'oeuvre pour la réalisation du restaurant scolaire sur la Communes de Saint Laurent d'Aigouze a été attribué au Cabinet Hardy Architecture et Paysage (Sussargues) le 6 août. Une première esquisse a été reçue le 25 septembre et est actuellement à l'étude par les services de la CCTC.

ROND POINT DU STADE / ST LAURENT

Le réseau d'eaux pluviales situés avenue de la Gare mis en évidence par la Mairie de Saint Laurent d'Aigouze a été hydrocuré le 27 Mai 2009 par les agents de la SDEI titulaire du marché d'entretien entretien du réseau d'eaux pluviales sur le territoire communautaire par la Communauté de Communes en charge de l'entretien.

Les agents de la SDEI (en orange), J-P Cubilier 1er Vice-Président de la CCTC et Conseiller Municipal de Saint Laurent d'Aigouze et A. Teyssandié (agent du service Réseaux)

TRAVAUX D'AQUA-CAMARGUE

Chaque semaine, depuis la fermeture du centre le 15/08, le Président Léopold Rosso réunit autour de lui la Direction Générale des Services, les services concernés, l'élu au Sport et le 1er Vice-Président pour faire le point sur l'avancée des démarches entreprises par la CCTC pour sa ré-ouverture. A ce jour, la Communauté de communes se trouve confrontée à une série de délais incompressibles liés à la prise en charge des dommages par les assurances. En effet, les assurances prévoient 3 mois de délai pour le traitement global du sinistre à partir des rapports d'expertise. La CCTC vient donc tout juste d'obtenir la réponse des assurances quant au principe de la « mise en jeu des garanties du contrat ». Désormais, l'expert a encore un mois de délai pour rendre son rapport sur « l'évaluation des partages de responsabilité » et déterminer la hauteur de l'indemnité. Tout ceci explique pourquoi, malgré l'insistance de certains usagers, en tout état de cause, la CCTC ne peut se substituer à l'assurance ni prendre le risque de réparer sans sa validation.

Le 12 octobre, le Président fera le point avec le cabinet d'avocats diligenté pour accompagner la CCTC dans ces démarches. En parallèle, une demande a été faite en Préfecture afin de connaître s'il existe une possibilité d'accélération des procédures de marché publics. Face aux délais incontournables et à la complexité de la procédure, le Président espère un démarrage des travaux avant la fin de l'année, et ce, en fonction également de la disponibilité des entreprises. Il est également difficile d'avancer combien de temps dureront les travaux et donc, de fixer dès aujourd'hui une date de ré-ouverture. Léopold Rosso, qui regrette ces désagréments, assure la population de sa plus grande vigilance et informera régulièrement les usagers par voie de presse de l'avancée du dossier.

BIBLIOTHEQUE / ST LAURENT

Les raisons de la fermeture...

Début février, des intempéries ont occasionné de graves dommages sur le bâtiment abritant la bibliothèque de St Laurent d'Aigouze. Après expertise, il a été diagnostiqué que les fuites provenaient de l'étage, propriété de la Mairie. Cette dernière (immédiatement alertée par la CCTC) n'a pas souhaité envisager de réparation dans un avenir proche et a informé la CCTC ne pouvoir fournir aucun local de substitution.

Des mesures conservatoires

Devant l'ampleur des dégâts, la CCTC a donc été obligée de prendre des mesures conservatoires vis-à-vis des usagers et du personnel. L'établissement est alors fermé au public... la Mairie accepte de mettre à disposition un terrain pour l'installation d'un bungalow sur le parking devant l'école.

En juin, un bungalow de 57m² répondant à toutes les normes en vigueur pour les établissements recevant du public (accès handicapé, panneaux traités anti-feu, sécurité pour les jeunes enfants, …) est donc livré. Après avis favorable rendu par la SDIS (Service Départemental d'Incendie et Secours) et la prise d'un arrêté d'ouverture par le maire de St Laurent d'Aigouze, le Président de la CCTC peut donc permettre l'ouverture de la bibliothèque le 5 octobre.

Demain, quelle structure pour abriter la bibliothèque de Saint Laurent?

Pour diverses raisons (proximité, historique etc.), il a semblé naturel que la nouvelle médiathèque prenne place dans les locaux de l'ancienne école communale, Boulevard Gambetta. Les élus de la CCTC affichent la volonté d'en faire un lieu de vie, convivial, dynamique et moderne... Le service culture devrait initier les premières démarches administratives et les appels d'offre au courant du mois d'octobre.. .A suivre...

S. Condé, Vice Président en charge de la Culture, la responsable de la bibliothèque de St Laurent et J-P Cubilier, 1er Vice-Président de la CCTC en charge des Réseaux et Travaux.

2 DEFIBRILLATEURS INSTALLES DANS DES LOCAUX CCTC

L'équipe tehnique de la CCTC a installé un défibrillateur au niveau du Port de Plaisance du Grau du Roi (sur la façade du bâtiment abritant les bureaux du Port et la Maison du Travail Saisonnier), face aux Arènes; et un autre au stade du Bourgidou à Aigues-Mortes, au niveau de la buvette, face à l'entrée des tribunes.

multitec

RESEAUX SECS - ELECTRICITE - TELECOM
GENIE CLIMATIQUE - MAINTENANCE

SIEGE SOCIAL
Parc de l'aéroport - 195, avenue Alfred Sauvy - 34470 PEROLS
Tél. : +33 (0)4 67 13 80 30 - Télécopie : +33 (0)4 67 13 80 39
E-mail : montpellier@multitec.fr

AGENCES : COLOMIERS, DECINES, ELNE, LE HAILLAN, NIMES, TOULON, VALLAURIS, VITROLLES